

1/3	<b>Végétation des falaises continentales calcaires</b>	62.1
	<b>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</b>	8210

**Directive habitat :** Oui  
**Habitat prioritaire :** Non

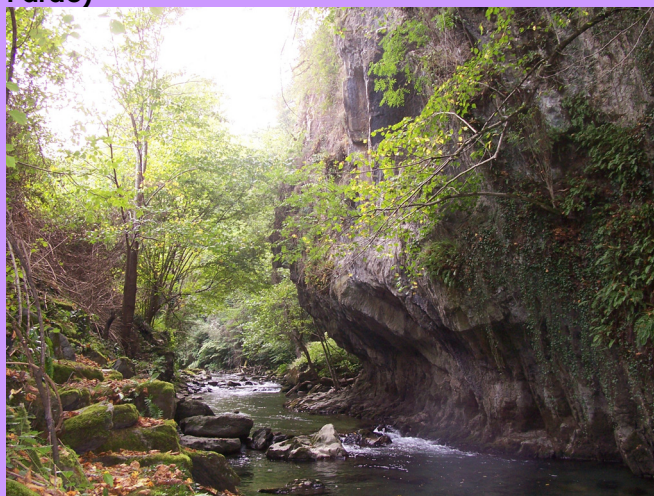
### Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

L'habitat est présent en Europe, depuis le bord de la mer jusqu'à l'étage alpin, dans la péninsule ibérique, dans les îles de la Méditerranée, en Italie, en Grèce, dans tous les pays concernés par le massif alpin, le Jura et certaines falaises de basse altitude en Europe centrale.

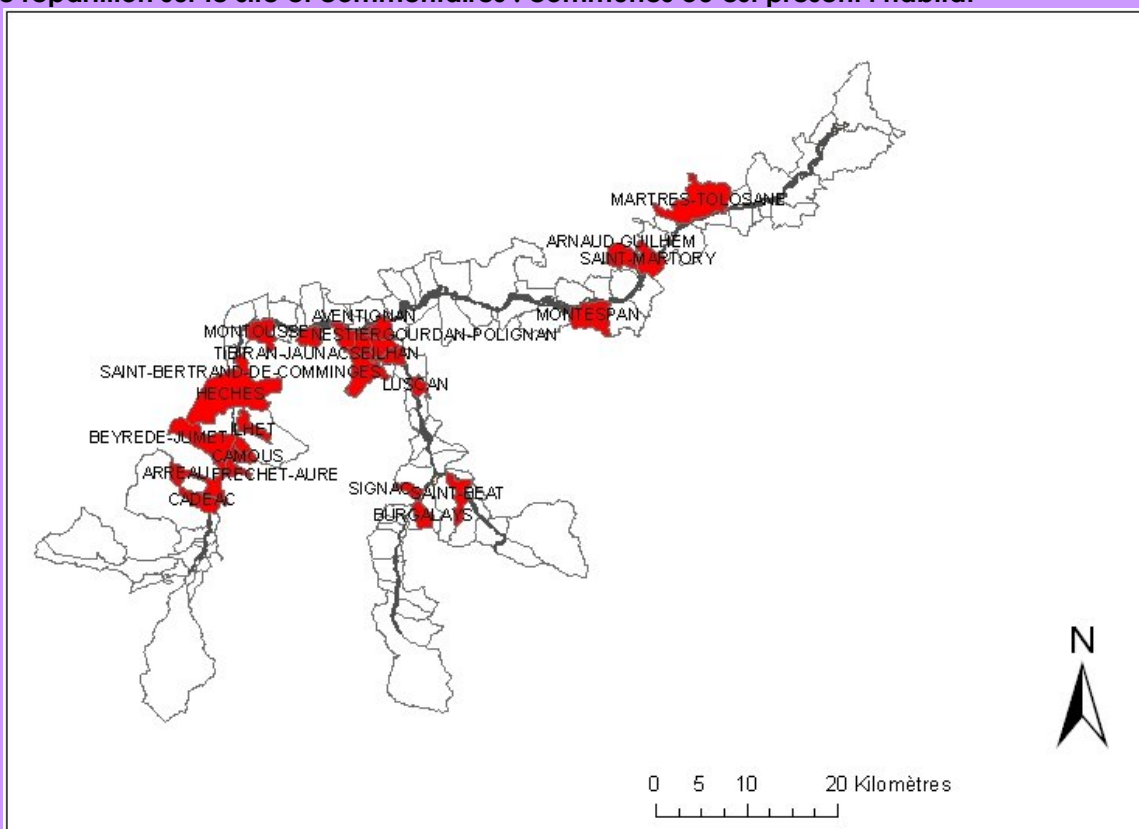
En France, il est signalé dans 264 sites et bien représenté surtout dans les Alpes, le Jura, les Pyrénées, les Corbières et le Sud du Massif central ainsi qu'en Corse.

En Midi-Pyrénées, l'habitat se trouve surtout sur la chaîne pyrénéenne, dans le Lot, ainsi qu'en sud-Aveyron. Il est plus localisé dans le Tarn-et-Garonne et au Sud du Tarn.

### Parois calcaire, sur la Pique à Signac (Photo J-M. Parde)



### Carte de répartition sur le site et commentaires : communes où est présent l'habitat



2/3	<b>Végétation des falaises continentales calcaires</b>	<b>62.1</b>
	<b>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</b>	<b>8210</b>

### Autres intitulés

Code cahier d'habitat et intitulé :

**Sous-types observé 8210-18 ; possibles 8210-21.**

Correspondances phytosociologiques :

**Végétation vivace des parois et des murs**, classe : *Asplenietea trichomanis*

**Communautés calcicoles de l'Europe tempérée et des étages supra et oro-méditerranéens** ordre : *Potentilletalia caulescentis*

**Communautés collinéennes à subalpines, en stations ombragées fraîches**, alliance : *Violo biflorae-Cystopteridion alpinae(18)*

Associations : *Cystopterido fragilis-Asplenietum scolopendrii (18)*

**Communautés pyrénéennes, montagnardes à alpines**, alliance : *Saxifragion mediae(21 ?)*

Associations : *Asperulo hirtae-Potentilletum alchimilloidis (21 ?)* possible en moyenne vallée d'Aure où il est présent non loin de la Neste (Fréchet-Aure, Ardendost)

### Caractéristiques de l'habitat

**Conditions stationnelles** : L'habitat a été observé en quatre ensembles :

- entre 240 m et 300 m entre Martes-Tolosane et Montespau, dans le domaine collinéen à sub-méditerranéen, avec de petits affleurements calcaires souvent ponctuels en rive, plus ou moins francs, formant des barres rocheuses peu élevées parfois presque de simples dalles redressées ;
- dans la Basse-Neste entre Montoussé et Aventignan , entre 510 et 440 m, et sur la Garonne entre Luscan et Gourdan-Polignan, entre 440 et 425 m, dans un contexte d'affleurements devenant continus en aval de Labroquère formant un ensemble cohérent de facettes rocheuses calcaires peu élevées (de 2 à 10 m environ), qui culminent sur le flanc du Picon-Garros à Gourdan-Polignan ;
- Sur la moyenne vallée d'Aure entre Hèches (la plus haute parois) et Cadéac les Bains , entre 560 et 730 m, avec des affleurements de roches calcaires irréguliers alternant avec des couches siliceuses (grès-rouges, schistes), mais se prolongeant parfois sur le versant voisin par des ensembles plus puissants (à Ilhet, Camous, Fréchet-Aure). On est ici à l'étage montagnard et c'est ici que la présence d'une *végétation des rochers calcaires de l'étage montagnard, insensible à l'exposition* (sous-type 8210-21) est possible ;
- Sur la Pique et la Garonne près de leur confluence, à Signac, Burgalays et St-Béat , entre 545 et 490 m, avec une influence localement plus méditerranéenne lorsque les barres rocheuses s'élèvent suffisamment au dessus de la rivière. On trouve ici dans des calcschistes durs une parois assez élevée de l'ordre de 30 mètres de haut.

**Physionomie et structure** : L'habitat est une formation pionnière très ouverte. La végétation recouvre seulement 10 à 15% du substrat, en général sur les rochers plus élevés, avec 60% seulement dans les cas de fort développement de mousses et lichens (rochers humides en situation protégée) dans des conditions plus confinées proches de la berge. Les espèces caractéristiques se répartissent souvent en deux tailles, des plantes en coussinets plaqués à la paroi, d'une hauteur moyenne d'environ 10 cm et des plantes sous-ligneuses ou ligneuses (Groseiller des Alpes, Chèvrefeuilles, Amelanchier, ...), s'écartant un peu plus et atteignant 50 cm à 1.50 mètre. Dans les cas de présence de Buis, ce dernier peut former des masses plus constituées qui font la transition vers les formations de corniches (**UE. 5110**).

**Cortège floristique** : Communautés collinéennes à montagnardes (parfois assez pauvre en particulier pour les sites ombragés et les rochers peu élevés) :

***Asplenium adiantum-nigrum*, *Asplenium scolopendrium*, *Asplenium trichomanes*, *Mycelis muralis*, *Ribes alpinum*, *Moehringia trinervia* (8210-18)** autres espèces fréquentes *Saxifraga hirsuta*, *Sedum album*, *Sedum dasyphyllum*, *Silene nutans*, *Amelanchier ovalis*

## Observation sur le site

**Observateur(s)** : Parde Jean-Michel, AREMIP

**Date(s) d'observation** : du 15/06 au 21/09/2007

## Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

**Typicité/exemplarité** : Le substrat (rochers et parois calcaires ou de calcschistes) et la présence d'espèces caractéristiques (fougères, *Moehringia trinervia*), justifient la détermination de l'habitat 8210. Cependant, dans les parties collinéennes, **à l'aval la typicité reste assez indéterminée** faute de relevés suffisants alors qu'elle **est bonne sur la plupart des relevés faits en partie moyennes ou en amont** des cours pour le sous-type **8210-18**.

On notera cependant que la présence de ce seul sous-type est un peu décevante car il constitue une forme assez pauvre en endémiques et en plantes très typiques des calcaires pyrénéens.

**Recouvrement** : les surfaces occupées sont 1.34 ha d'habitat pur, 22.46 ha en mélange (sur 5068.84 ha), occupant respectivement 19 et 24 polygones (sur 4257) et représentant 0.47% de tous les habitats présents

### **Représentativité** :

L'habitat couvre des surfaces faibles à moyennes dans le site même, formant localement des petits ensembles successifs qui restent assez dispersés entre eux.

Sa **représentativité** est par conséquent **faible**.

### **Intérêt patrimonial** :

Les unités collinéennes de l'aval du cours, semblent receler des plantes communes, les parois ont en général une faible hauteur.

Le site de Signac dans le bas de la vallée de la Pique est plus intéressant et plus diversifié avec, une flore typique, celui de Hêchette est à peu près dans la même situation. Quand cet habitat s'intègre dans un complexe d'habitats rocheux son intérêt patrimonial est renforcé, notamment en cas de présence d'une grotte (Arreau, Camous, Gourdan), de corniches à buis (Ilhet, Gourdan) ou de sources pétrifiantes (Burgalays, Seilhan). Certains sites sont susceptibles d'être utilisés par le Grand-duc (*Bubo bubo*, espèce de l'annexe II de la Directive Oiseaux). Les pieds de parois arrivant en rive sont parfois marqués par la loutre et lui servent également d'habitat refuge (gîte diurne).

Du fait de sa faible richesse en espèces végétales rares ou endémiques, cet habitat présente ici en général une **valeur patrimoniale moyenne**.

### **Dynamique de la végétation** :

Formation pionnière s'installant sur le rocher nu, dans les fissures ou sur les vires formant replat. De caractère permanent, cet habitat se maintient tant que ses conditions stationnelles particulières perdurent.

L'élargissement des fissures et des arrivées d'eau pour les roches les moins compactes, peuvent permettre l'installation de plantes de pelouses, de landes, ou de petits arbres.

Des éboulements peuvent en outre rajeunir régulièrement le milieu.

Pour les rochers et parois de faible portée, le développement d'arbres hauts implantés en pied de parois peut entraîner une mise à l'ombre susceptible de faire changer de sous-type d'habitat mais incapable de le faire disparaître.

**Habitats en contact** : Lande sèche (UE : 4030) ; Formations stables à Buis (UE : 5110) ; Pelouses calcicoles mésophiles (UE : 6210) ; Mégaphorbiaies riveraines (UE : 6430) ; Sources pétrifiantes (UE : 7220\*) ; Eboulis calcaires ouest méditerranéens (UE : 8130) ; Forêts de ravin (UE : 9180\*) ; Grottes non exploitées par le tourisme (UE : 8310) ; Chênaie thermophile et supra-méditerranéenne (Cor. : 41.7)

**Synthèse globale sur l'état de conservation** : bon

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Pas de menaces observées sur le site en général, mais l'habitat est à surveiller, même si peu de parois sont susceptibles d'équipement pour l'escalade. On aurait alors suppression totale de la végétation en place.

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir la dynamique naturelle des habitats

### Préconisations de gestion

Laisser évoluer naturellement la végétation. Intégrer les sites occupés dans un processus de gestion globale du complexe des habitats rocheux.

Meilleure connaissance de l'habitat (faune, flore, écologie) et du complexe d'habitats rocheux calcaires ;

### Sources documentaires

MNHN, **Cahier d'Habitats rocheux** (Tome 5)

**Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne**, EUR15-1999, 132 p.

Coste et Soulié - 1913, **Florule du Val d'Aran**, Imp. Monnoyer, Le Mans, 132 p.

Dupias G. - 1985 - **Végétation des Pyrénées**, Ed . CNRS, 209 p.